VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ANXYOLITIQUE SOMNIFÈRES

Par Tulipe49 Postée le 11/05/2020 08:04

Bonjour , je suis depuis quelques années accro aux anxyolitique et somnifères. Presque boulimique de ces médicaments. Plusieurs fois arrivé en réanimation. Je sais plus quoi faire... Mon mari risque de me quitter ... Car je délire complètement quand j en ai pris plusieurs. Merci de vos conseils.

Mise en ligne le 12/05/2020

Bonjour,

Vous êtes vraisemblablement dépendante à une classe de médicaments appelée benzodiazépines dont bon nombre d'anxiolytiques et de somnifères font partie. Ces médicaments agissant sur le système nerveux central sont connus pour induire un phénomène de tolérance nécessitant l'augmentation des doses pour obtenir l'effet initial et conduisant à une dépendance physique et psychique. Ce n'est vraisemblablement pas le fruit du "hasard" si vous vous êtes accrochée à ce point à ces medicaments. Outre le caractère physiologique de la dépendance à ces molécules, il existe une dimension psychologique et personnelle dans la manière de prendre appui sur les effets de ces médicaments.

L'arrêt de ce type de traitement, qui plus est après des années de prises abusives, nécessite le plus souvent un accompagnement et une surveillance médicale du fait de l'apparition de symptômes de sevrage potentiellement à risques. La recommandation en effet est de ne surtout pas arrêter seul et brutalement. En parallèle, un suivi psychologique est donc vivement conseillé en vue de résoudre les difficultés personnelles ayant pu conduire à ces débordements.

Des lieux de consultations et de prises en charge spécialisés existent pour permettre à ceux qui en font la demande de mener à bien et en toute sécurité leur sevrage aux benzodiazépines. Nous vous joignons ci-dessous les coordonnées du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ainsi que de l'unité d'addictologie de votre ville qui traitent des pharmacodépendances pour que vous puissiez vous en rapprocher en vue de déterminer, avec une équipe soignante qualifiée, le protocole le plus adapté dans votre situation.

Si des questions ou des appréhensions vous préoccupent ou vous retiennent de consulter, nous sommes là pour en échanger avec vous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit. N'hésitez surtout pas à nous recontacter au besoin!

Avec tous nos encouragements dans la poursuite de vos démarches.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVAN

ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'ADDICTOLOGIE : ALIA - SITE DE ANGERS

8, rue de Landemaure
Quartier Orgemont Roseraie
49000 ANGERS

Tél : 02 41 47 47 37
Site web : www.alia49.fr
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de 12-25 ans avec ou sans entourage : du lundi au vendredi sur rendez-vous.
Possibilité de contact par mail: cjc@alia49.fr
Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-13h. Mardi: 13h-16h.
Service de prévention : Service Formation-Prévention - Contacter le 02 41 47 01 67
Accueil du public : Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-17h - sauf le Mardi matin (répondeur le mardi matin).

Voir la fiche détaillée

SERVICE DE PSYCHIATRIE-ADDICTOLOGIE

4, rue Larrey
Centre Hospitalier Régional Universitaire

49033 ANGERS

Tél : 02 41 35 32 44
Site web : www.chu-angers.fr
Accueil du public : Consultations sur rendez-vous
COVID -19 : Hospitalisation avec un test PCR de 72H, accueil avec gestes barrières.

Voir la fiche détaillée